

ON EST LOIN DU COMPTE !

Le 8 mars est la journée des luttes des femmes. Emparons nous de cette date pour faire valoir nos revendications. A cette occasion, brisons le silence des inégalités entre hommes et femmes dans la fonction publique d'enseignement.

INÉGALITÉS SALARIALES

Le mythe veut que la fonction publique soit le lieu même d'exercice de l'égalité homme-femme au travail. Qu'en est-il dans les faits ? Dans la fonction publique, les femmes sont payées 18% de moins que les hommes. Chez les enseignant-e-s, l'écart est de 13%, soit 4 000 euros de moins par an (bilan social du ministère de l'éducation, 2014)

Comment en est-on arrivé là ?


Parce que les enseignantes sont avant tout professeures des écoles (82% des effectifs) moins bien rémunérées que les professeurs du secondaire : les PE gagnent 5000 euros de moins par an que les certifiés. Chez les agentes (source MEN, 2014), les inégalités se retrouvent aussi.

Parce que les femmes sont le plus souvent celles qui se sacrifient pour élever les enfants, dans une profession où le nombre d'enfants par femmes est parmi les plus élevés : elles font le « choix » plus que les hommes de demander des temps partiels.

Parce qu'en cas de congé maternité ou parental, la note administrative est gelée, pénalisant l'avancement des femmes.

Parce que les hommes profitent d'avancements plus rapides.

DOMINATION PATRIARCALE



Toute hiérarchie est synonyme de mécanismes de domination. Au sein de l'EN comme de la société, cette domination est notamment patriarcale. En effet, les hommes sont sur-représentés dans les filières dites « prestigieuses » (seulement 35% de femmes enseignantes à l'université), dans les postes de direction (les trois quarts des recteurs et chefs d'établissements du secondaire sont des hommes)...tandis que les femmes composent l'essentiel des personnels précaires (contractuelles) et de catégorie C (agentes).

Les jurys de concours, les corps d'inspection, parce que largement masculins, contribuent à perpétuer des mécanismes de coopération masculine.

HARCÈLEMENT SEXISTE ET LGBTIPHOBIE

Insultes, brimades, ostracisme, « plaisanteries » déplacées...les formes de harcèlement peuvent être multiples, touchent toutes les catégories de personnel, et peuvent être dictées par des logiques tant sexistes que LGBTIphobes.

ABANDON DE LA PRÉVENTION

Les heures d'éducation à la sexualité à destination des élèves ne sont pas effectuées alors même qu'elles sont prévues dans les textes officiels.

La campagne d'information dans les établissements sur la ligne Azur (ligne d'écoute anonyme pour les personnes confrontées à des discriminations liées à leur orientation sexuelle) est perpétuellement repoussée, laissant seul-e-s face à l'homophobie les jeunes lesbiennes, Gays, Bi-e-s et Trans.

EDUCATION À L'ÉGALITÉ EN FRICHE

Devant la pression des réactionnaires, le gouvernement a reculé et abandonné les ABCD de l'égalité.

Le plan d'action annoncé à la place est purement et simplement indigent dans ses pistes pédagogiques, laisse de côté les stéréotypes de genre et prône un essentialisme qui ne dit pas son nom, sous couvert « d'égalité dans la différence », à l'instar des réactionnaires.

Nous ne fermerons pas les yeux sur de telles inégalités !

Le sexisme n'a sa place ni dans l'éducation nationale, ni ailleurs !

TOU-TE-S DEVANT LE MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

MERCREDI 4 MARS 14H30